



LE COMITÉ SYNDICAL DU SIMAJE
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

21 DÉCEMBRE 2023
A 18 HEURES 30

en salle du Conseil Municipal
de la Mairie de LOURDES

ORDRE DU JOUR

I - ADMINISTRATION GENERALE

1 - Décisions du Président et du Bureau

II - FINANCES

2 - Adoption du référentiel comptable M 57 à compter du 1er janvier 2024
3 - Subventions 2024 - Avances sur subventions

III - PETITE ENFANCE

4 - Crèche associative La Souris Verte : convention de fonctionnement année 2024
5 - Convention de fonctionnement de la crèche hospitalière Saint-Vincent de Paul entre le SIMAJE et le Centre hospitalier Tarbes-Lourdes :
années 2024- 2025

IV - SCOLAIRE PERI EXTRA SCOLAIRE

6 - Dispositif "Petits déjeuners" année scolaire 2023/2024
7 - Convention de partenariat pour un engagement prospectif de la Réserve naturelle régionale du massif du Pibeste-Aoulhet - année 2024
8 - Fonctionnement de l'accueil de loisirs des mercredis durant l'année scolaire 2024

9 - Opération "Découverte Sports Vacances" Hiver et Printemps 2024

10 - Accueil de Loisirs vacances d'hiver et de printemps 2024

11 - Tarification de la restauration scolaire et des accueils de loisirs à compter du 1er février 2024

V - RH

12 - Temps de travail : modification du cycle 1



Le Président,

Thierry LAVIT